



SNCF VOYAGEURS AGENTS DU SERVICE COMMERCIAL TRAINS

L'UNSA-FERROVIAIRE AGIT

DES RÉSULTATS OBTENUS, LA VIGILANCE RESTE DE MISE

À la suite de notre courrier du 31 mars dernier et à la rencontre avec la direction le 2 avril, des engagements forts et des avancées significatives ont été obtenus pour les ASCT. Ces résultats sont le fruit de votre soutien et de notre action.

EN DÉTAIL CE QUI A ÉTÉ OBTENU

#1 AMÉLIORATION DE LA PRÉVISIBILITÉ DES PLANNINGS

La direction promet un point d'étape sur le déploiement de nouveaux outils de planification (HASTUS) lors de la prochaine instance métier bord, programmée le 14 mai prochain.

Restons lucides : il s'agit d'une simple promesse. Nous serons extrêmement vigilants quant à l'efficacité réelle de cet engagement et nous ne relâcherons pas la pression tant que des améliorations concrètes ne seront pas constatées. ...



UNSA-FERROVIAIRE



COMPLÉMENT DE LECTURE
Cliquez ici ou scannez le QR Code pour consulter le courrier adressé par l'UNSA à la DRH de SNCF Voyageurs

#2 UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LES DIFFICULTÉS DE PLANNING

La mise en place d'un groupe de travail paritaire est une première victoire. Cependant, nous veillerons à ce que ce groupe ne soit pas une simple chambre d'enregistrement des problèmes, mais un véritable lieu de décision et d'action.

L'UNSA-Ferroviaire, fervent défenseur de l'accord collectif sur l'organisation du temps de travail (ACOTT) et particulièrement de son titre 1, insistera pour que les discussions et les décisions prises au sein de ce groupe soient en parfaite conformité avec les dispositions de cet accord.

#3 AUDIT EXTERNE SUR L'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION

Nous avons exigé un audit externe indépendant pour faire la lumière sur les violations de la réglementation du travail, notamment en matière d'IMC. Les premiers résultats – en septembre – devront être suivis de mesures correctives immédiates et efficaces.

Dans cette démarche, l'UNSA s'appuie sur l'expérience de l'audit réalisé lors de la mise en place des comités techniques sur l'usure professionnelle, qui a permis d'établir un état des lieux précis de la situation et d'identifier les actions à entreprendre.

#4 FORMATION RENFORCÉE DES GESTIONNAIRES DE MOYENS

Nous avons identifié des points d'amélioration dans le cahier des charges de la formation initiale des GM afin de créer un environnement de travail plus harmonieux et positif entre les métiers. La direction nous annonce une nouvelle formation afin de s'assurer d'une parfaite maîtrise de la réglementation du travail, des outils de commande et des spécificités des roulants (titre 1).

Nous exigeons un contrôle strict de son application et de son impact réel sur le respect réglementaire.

#5 AMÉLIORATIONS CIBLÉES POUR LES ASCT TGV

La direction TGV a été contrainte d'accorder quelques avancées spécifiques.

- **Meilleure visibilité des repos** : chaque agent en roulement recevra une information sur ses repos au moins six mois à l'avance.
- **Réduction des modifications de commande** : les notifications de modifications de commande seront réduites de 25 %.
- **Meilleure gestion des congés** : les demandes de congés (hors protocolaires) recevront une réponse en sept jours, en parallèle du déploiement de VisuCongés.
- **Transparence** : informer de manière individuelle chaque chef de bord concerné par une modification structurante, supérieure à 45 minutes, de sa journée de service.

Ces mesures, bien que positives, ne doivent pas masquer les problèmes de fond qui persistent au-delà de l'activité TGV. L'UNSA veut aller plus loin et exige une implication de toutes les activités pour une amélioration globale des conditions de travail de tous les agents.

#6 MAIS AUSSI

- **Surveillance accrue de l'adéquation charges / ressources** : nous avons alerté sur les effectifs insuffisants et la pression constante que subissent les ASCT. La direction promet une « *vigilance accrue* », mais nous exigerons des embauches massives et une véritable reconnaissance de votre travail.
- **Ouverture de discussions sur les primes** : le lancement d'un groupe de travail sur les primes est un premier pas, mais nous ne nous contenterons pas de simples ajustements. Nous revendiquons une revalorisation significative de la prime de travail !

Ces avancées obtenues par l'UNSA-Ferroviaire sont le reflet direct de vos préoccupations et de vos remontées du terrain. Forts de votre soutien, nous restons pleinement engagés à poursuivre l'amélioration et le respect de vos conditions de travail.



**L'UNSA-FERROVIAIRE,
ENGAGÉE POUR DÉFENDRE
LES DROITS DE TOUS LES CHEMINOTS
ET DES AGENTS DE LA RELATION
CLIENT, PLUS QUE JAMAIS !**



UNSA-FERROVIAIRE